

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement
Le 16 janvier 2024.

Étaient présentes :

Direction	Membres du personnel	Parents	Membre de la communauté
Nathalie TREMPE Sylvie GENDRON	Mireille DESROCHE Marie-Naël DUMONT Diane MONTEMBEAULT Kelly-Ann NOLAN Isabelle PITRE France POIRIER Charline TURPIN	Vicky BOISVENUE Amélie CARPENTIER-CAYEN Cindy DESJARDINS Valérie GOSSELIN Françoise LESSARD Dalia MAI Sonia RAIZENNE Eureka TOUSSAIN (virtuelle)	Olive Kalamagna

Étaient absentes :

Mireille Desroche, Kelly-Ann Nollan, Vicky Boisvenue, Françoise Lessard, Olive Kalamagna

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre.**
La présidente, Sonia Raizenne, ouvre la rencontre à 18h00.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour
 - Point 4 : nomination d'une secrétaire du comité
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2023.**
Quelques corrections sont apportées et le procès-verbal est adopté.

*Proposé par Sonia Raizenne
Adopté à l'unanimité*

- 4. Nomination d'une secrétaire du comité**
Amélie Carpentier-Cayen est nommé secrétaire du comité
- 5. Parole au public**
Aucun membre du public n'est présent.

6. Présentation des états financiers 2022-2023

La directrice présente le rapport financier d'un exercice financier excédentaire de 32 736\$ Question d'un membre sur un montant 37 607\$. Mme Trempe doit faire une vérification et répondra par courriel.

7. Projet éducatif (état des travaux)

Les travaux ont été retardés par les moyens de pression et les grèves. Une rencontre est prévue cette semaine avec l'équipe pour finaliser le projet.

8. Plan de lutte (état des travaux)

Le plan de lutte à l'intimidation a été présenté à l'équipe et pourra être soumis au CÉ en préparation pour la prochaine rencontre.

9. Frais de service de garde

Le montant de base pour passe de 3,00\$ de l'heure sera à 3,05\$.

Le SG ne peut plus facturer un frais pour la subvention perdue lorsqu'un enfant est absent. Un communiqué concernant ces modifications sera envoyé aux parents.

Question d'un membre concernant le maximum de 15\$ qui serait plus élevé que ce qui est l'inscrit à la politique. Des vérifications seront faites.

Résolution CÉ 23-24-09

Proposé par Valérie Gosselin

Appuyé par Sonia Raizen

10. École sans appareils électroniques

CÉ a tenté de se rencontrer les 4, 12 et 19 décembre sans obtenir le quorum nécessaire. Cependant, considérant l'échéance imminente les personnes présentes on l'adopté la Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, de la montre intelligente, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés de l'enseignement de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire. Le CS acheminera une communication aux parents à cet effet.

11. Projet d'aménagement de la cour d'école

Une première phase du projet d'aménagement de la cour a été réalisée, un carré de paillis a, trois tables ont été installées. Deux autres tables ainsi qu'un pare-soleil sont à venir éventuellement.

Les critères pour la nouvelle subvention visant l'aménagement des cours sont maintenant connus.

Une communication sur les travaux sera acheminée aux parents.

Les membres sont en faveur de tenter d'obtenir cette subvention qui implique un investissement de 10 000 \$ de l'OPP.

Résolution CÉ 23-24-10

Proposé par Dalia Mai

Appuyé par Sonia Raizen

12. Don

L'école a reçu un don de 700\$ de l'association du quartier.

L'école a fait l'achat de bons d'achat d'une valeur de 275\$ pour des familles dans le besoin de l'école totalisant 2750 \$. Les membres sont en faveur de l'acceptation de ce don et du soutien aux familles.

Résolution CÉ 23-24-11

Proposé par Dalia Mai

Appuyé par Sonia Raizen

13. Plan d'action du retour ainsi que normes et modalités en évaluation des apprentissages

La direction expose le plan de retour suivant la grève. Une rencontre de parents aura lieu dans la semaine incluant le 1^{er} février. Le 2^e bulletin sera disponible le 28 mars et sera accompagné d'une 2^e rencontre optionnelle. Le dernier bulletin couvrira la période du 25 mars au 20 juin.

Des détails sont manquants quant à l'aide aux enfants vulnérables, notamment le budget alloué ainsi que le nombre de professeurs intéressés. Les enfants admissibles seront identifiés.

Résolution CÉ 23-24-12

Proposé par Amélie Carpentier-Cayen

Appuyé par Sonia Raizen

14. Formation des nouveaux membres

Les membres doivent s'assurer de compléter leur formation.

15. Varia

Calendrier des rencontres du CÉ 2023-2024.

Les prochaines dates des rencontres du CÉ pour l'année 2023-2024 sont les suivantes :

- 20 février 2024
- 16 avril
- 11 juin

16. Mot de la direction

Merci de la participation et de l'accueil lors du retour à l'école.

17. Mot du représentant du comité

La représentante a partagé deux documents portant sur les projets de Loi 23 et 47 sur la violence dans les écoles à la suite du rapport sur les inconduites sexuelles. Un comité sur la

violence et le mieux-être doit faire des recommandations à la FCQ. Ainsi la représentante sollicite les commentaires et questions.

La représentante a acheminé deux demandes de consultations l'une sur la répartition des élèves et l'autre sur la contribution financière des parents. Les membres ont jusqu'au 31 janvier pour partager des commentaires ou questions.

18. Du personnel

Les représentantes partagent que le personnel est heureux d'être de retour. Ils ont été agréablement surpris de l'appui des parents ce qui leur a donné de la force.

19. Date de la prochaine rencontre.

La prochaine rencontre aura lieu le 20 février novembre 2024.

20. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 19h20.

Proposé par Sonia Raizenne

Adopté à l'unanimité